Vacations MNS

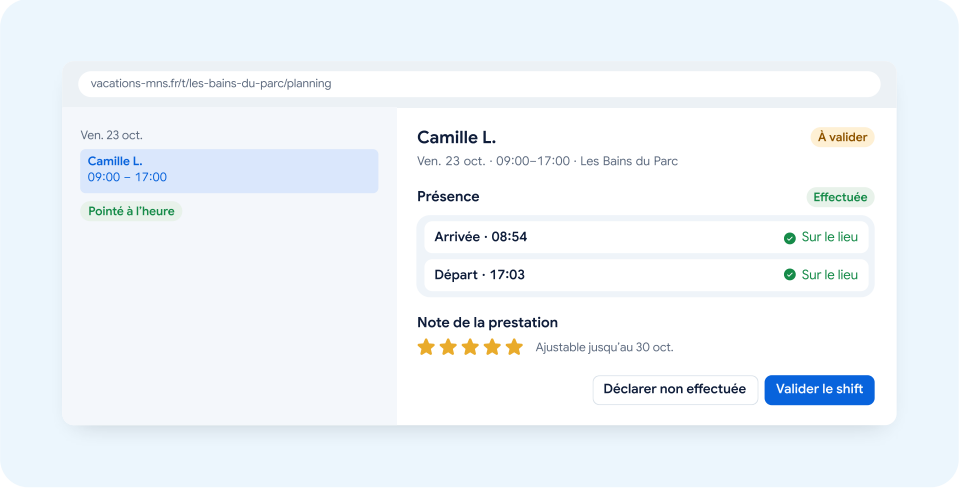
Un intervenant a fait une vacation pour mon établissement, que dois-je faire ensuite ?

Validez les heures réalisées, puis réglez les factures du mois en un seul virement.

Mis à jour le 24 oct. 2026 · Version en ligne : vacations-mns.fr/guides/apres-la-vacation

Vérifiez la présence

L'intervenant confirme son arrivée et son départ dans l'application Vacations MNS. En planning complet, la section « Présence » de la vacation affiche ses heures d'arrivée et de départ.



Validez les heures

Les vacations terminées portent la mention « À valider ». Ouvrez-en une, puis cliquez sur « Valider », ou sur « Non effectuée » si la prestation n'a pas eu lieu.

En planning complet, la vue « À valider » rassemble les vacations à vérifier.

Le délai de validation automatique des heures se règle dans « Établissements », section « Validation automatique ».

Notez l’intervenant

Vos notes aident les établissements à choisir leurs intervenants. Elles permettent aussi aux intervenants les mieux notés d’obtenir plus de vacations.

1. En planning complet, ouvrez la vacation terminée.
2. Dans la section « Note de la prestation », choisissez le nombre d’étoiles.

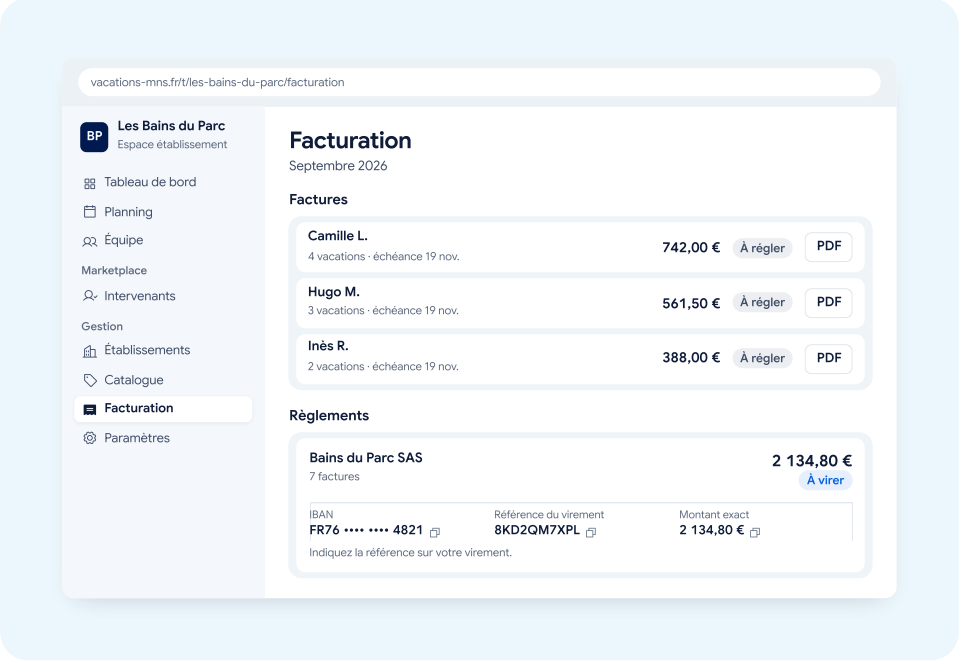
Recevez les factures

Chaque mois, vous recevez par email le relevé de vos factures, avec le montant à régler et la date d’échéance. Chaque facture est disponible en PDF dans « Facturation ».

Pour recevoir ce relevé à une autre adresse, modifiez l’email de facturation dans « Paramètres », section « Société ».

Réglez les factures

1. Ouvrez « Facturation », section « Règlements ».
2. Faites un virement du montant indiqué vers le compte affiché.
3. Indiquez la « Référence du virement » dans le libellé.



Retrouvez les documents des intervenants

Le menu « Intervenants » liste les intervenants qui ont effectué des prestations pour votre établissement. Vous pouvez y télécharger leurs documents.

Pour signaler une erreur sur une facture, écrivez à contact@vacations-mns.fr.

À lire aussi

Comment créer et attribuer une vacation ?

Comment inscrire mon établissement sur Vacations MNS ?

Pour toute question, écrivez-nous à contact@vacations-mns.fr.